

INDEX ALPHABÉTIQUE

	N° Fiche
A	
Absorption	B62.2
Accident	C22.3 - C31 - E31.1 - E35
Accident du travail	A28
Accord collectif	B31 - B61 - B62 - H21
Accord de branche	B31.1 - C50.3
Accord de groupe	B60.1
Accord d'entreprise	B60.1
Accord référendaire	B61 - B62.1
ACOSS	E40.1
Acte d'entreprise	B40
Activité de l'entreprise	E32.1
Activité des institutions de prévoyance	F21.1
Adhérents des sociétés d'assurance mutuelles	F20.2
Adhésion	E10-E23
Adhésion à une association	H24
Adhésion à une institution de prévoyance	H21
Adhésion à une mutuelle	H22
Adhésion facultative	B51
Adhésion collective à une mutuelle	H22
Adhésion individuelle à une mutuelle	H22
Affiliation	D10
Affiliation des salariés à un contrat d'assurance	H20-H25
Age	E31-E32
Agents d'assurances	F10
AGGIR	A29.1
Agrément	F20
Agrément des institutions de prévoyance	F21
Agrément des sociétés d'assurance	F51.1
Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé	A25.3
Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)	A29.1
Allocation d'obsèques	E35
Allocation veuvage	A27.4
Annexe - Exemples de comptes de résultat	G33
Articles modifiés depuis la publication de la loi Evin	B71
Arrêt de travail	C30 - D90.1 - E21 - E22
Arrêté du 24 décembre 2010	B70

A (suite)

Aspect fiscal	I53
Aspect social	I53
Assemblée générale et administration des mutuelles	F22.3
Assiette de cotisation	I41-I51
Assistance	C40.1
Assujettissement	I50
Assurance décès	A27.3
Assurance dépendance	C50
Assurance maladie	A24 - A25 - A26 - F31
Assurance maternité	A27
Assurance invalidité	A27.2
Assurance veuvage	A27.4
Assurance vie et décès	F31
Assurance volontaire	A22
Autorité de contrôle prudentiel	F50
Ayants droit	A24

B

Barème des cotisations	A22
Bases légales de la prévoyance	B10
Bénéficiaires d'un régime de prévoyance	C21 - C23 - C41
Bénéficiaires de la CMU	A25
Bénéficiaires du capital décès	A27.3
Bénéficiaire en cas de décès	H26
Budget	E10-E20

C

Calcul de la marge de solvabilité des organismes assureurs	F31
Cahier des charges prévoyance et frais médicaux	E60
Capacité civile des mutuelles	F22.2
Capital décès	A27.3 - C23
Caractère civil des sociétés d'assurance mutuelles	F20.1
Caractéristiques des différents contrats	D50
Carence	C42
Catégories d'organismes assureurs	F20
Catégorie socioprofessionnelle	E31.2-E32
Champ d'intervention des mutuelles	F22.4
Champ d'intervention des organismes assureurs	F20.1

C (suite)

Changement d'organisme assureur	H70
Choix de l'affiliation	D10
Choix des garanties	D60
Circulaires ministérielles	B60
Circulaire n° DSS/5B/2009/32 du 30 janvier 2009	C10
Clauses conventionnelles désignant un unique organisme assureur	H20
Clause de désignation	B21
Code de la mutualité	F22
Code de la Sécurité sociale	H30
Code des assurances	C23.1 - F20
Code des assurances - différents articles	H30 - H50
Comptes de résultat - Exemples	G33
Conclusion du contrat d'assurance	B32
Conditions d'ouverture des droits aux prestations	A23
Conditions d'exonération	I21.1
Conditions employeurs	I40
Congé de maternité	A27
Congé de paternité	A27.1
Conséquences de la résiliation d'un contrat d'assurance	H61
Conséquences des restructurations d'entreprises	H80
Constitution	B60
Constitution des institutions de prévoyance	F21.1
Consommation Médicale Totale (CMT)	E44
Constitution de provisions	E40
Consultants	F10
Consultation du comité d'entreprise	B50
Contenu de l'acte d'entreprise	B40
Contenu de l'obligation annuelle de négociation d'un régime de prévoyance maladie	B31.8
Contenu du rapport annuel sur les comptes	G20
Contenu formel de l'acte d'entreprise	B41
Contenu technique de l'acte d'entreprise	B41
Continuité de couverture	B13
Contrats à adhésion facultative	I31
Contrats à adhésion obligatoire	I31
Contrat à options	D80
Contrat collectif à adhésion facultative	D30 - D50
Contrat collectif à adhésion obligatoire	D20 - D50
Contrats dépendance	C50.3
Contrat de travail	B60.1
Contrats de prévoyance dits « responsables »	C45

C (suite)

Contrat de prévoyance "flexible"	D90
Contrat de prévoyance "personnalisé"	D90
Contrat de prévoyance traditionnel	D70
Contrats "homme-clé"	D40
Contrats individuels	D50
Contrat médico-chirurgical	E62
Contrat professionnel	C45.6
Contrats collectifs à adhésion obligatoire	B12
Contrats collectifs à adhésion facultative	B13
Contrats individuels à adhésion facultative	B13
Contrôle du comité d'entreprise	B50
Contrôle des institutions de prévoyance	F52
Contrôle des mutuelles	F53
Contrôle des organismes assureurs	F50
Contrôle des sociétés d'assurance mutuelles	F20.2 - F51
Cotisations des sociétés d'assurance mutuelles	F20.1
Conventions collectives	B31.9 - B60
Conventions collectives	A40
Comptes de la protection sociale	A20.2
Comptes nationaux de la santé	A32
Cotisations d'ouverture des droits aux prestations sécurité sociale	A23
Cotisations du régime général de sécurité sociale	A22
Cotisations trimestrielles d'assurance volontaire	A22
Cotisations	C50.1 - D50 - G20.1 - H40 - H41
Cotisations de sécurité sociale	A22
Cotisations – statut fiscal	D32
Cotisations – statut social	D31
Cotisation définie	C21
Courtiers en assurances	F10
Couverture complémentaire décès	C22
Couverture des cadres et des non cadres	A41
Couverture des frais de santé	A42
Couverture du risque	C50.2
Couverture Maladie Universelle (CMU)	A25 - A25.1 - A25.2 - A25.3 - E44
Couverture sécurité sociale	A20
CRDS	I40 - I41
CSG	I40 - I41

D

Décision unilatérale de l'employeur	B61 - B62
Décès	A22 - A23 - D70 - D80 - D90.1 - E21 - E22 - E31 - E31.2 - E35 - E62.1
Décret	B60
Décret n° 90.768 du 30 août 1990	B70
Décret n° 90.769 du 30 août 1990	B70
Décret n° 90.678 du 8 août 1994	B70
Décret n° 96.800 du 9 septembre 1996	B70
Décret n° 99-683 du 3 août 1999 relatif au fonctionnement des institutions de prévoyance	F21.4 - F21.8
Définition de la prévoyance	A10 - A11
Définition des risques couverts	C10
Définitions des risques couverts et des garanties	C30
Définitions légales	B11
Délais d'attente	C42
Délai de fourniture du rapport d'approbation des comptes	G11
Dénonciation d'un régime de prévoyance	B60 - B62
Dénonciation d'un usage	B62.1
Dentaire	E62
Dépendance	E21 - E22 - E34
Dépenses de santé	A32
Dépendance	C50
Différents contrats	C50.1
Différents modes	B31
Dispositions communes aux contrats obligatoires et facultatifs	B14
Dispositions financières des mutuelles	F22.2
Dispositions relatives à la protection complémentaire des salariés	B21
Dispositions spécifiques relatives aux institutions de prévoyance	B22
Droits des membres des mutuelles	F22.4
Droits ouverts par la CMU	A25
Durée du maintien	C11

E

Échéancier de mise en application de la loi n° 2003-706	F43
Effets de l'adhésion	H22
Égalisation	G20
Éléments de calcul dans les contrats collectifs de salariés	E33.1
Engagements	G30-G32
Engagements des sociétés d'assurance mutuelles	F20.1
Entreprise	I20-I22
Entreprises concernées	C11

E (suite)

Entreprises régies par le Code des Assurances	F20
Entreprises visées	C21
Épargne investie	F41
Espérance de vie à la naissance	E31.2
Études des risques	E21
Évaluation du coût de la revalorisation	E32.2
Évolution de la tarification due au régime de base	E44
Évaluation du risque	E31
Évolution du marché de la prévoyance complémentaire	A40
Évolution réglementaire (organismes assureurs)	F11.1
Exclusion	I52
Exclusion de la garantie	C22.3
Exclusion en générale	C22.3
Exclusion légale	C22.3
Exemple de cahier des charges pour un appel d'offres prévoyance	E60
Exemple de régime	D100
Exemples de tarifs	E35

F

Facteurs entrant dans l'évaluation du risque	E31 - E32
Fait générateur	C22.4
Fédérations de mutuelles	F22.4
Finalité sociétés d'assurance mutuelles	F20.1
Financement	C11
Financement de la prévoyance complémentaire	A41
Financement des institutions de prévoyance	F20.2
Financement des sociétés d'assurance mutuelles	F20.2
Financement du régime	E10 - E25
Fiscalité des cotisations	I21
Fonctionnement des caisses autonomes mutualistes	F22.2
Fonctionnement des institutions de prévoyance	F21.2
Fonctionnement des sociétés d'assurance mutuelles	F20.2
Fonds de garantie	F40
Fonds et réserves des mutuelles	F22.2
Forfait hospitalier	A24.4
Forfait social	I42
Formalisme	H60
Formes de couverture	A50
Frais de gestion	G20.1

F (suite)

Frais médicaux	E21 - E22 - E33
Franchise	C32
Franchises médicales	A24.3
Fusion	B62.2

G

Garantie	C21 - E35
Garantie annexe	C22 - C44
Garantie arrêt de travail	C30 - D70
Garanties concernées	C11
Garantie décès	D70
Garantie de l'épargne investie	F41
Garantie dépendance	C50.2
Garanties complémentaires	C22
Garanties complémentaires	C32
Garantie «exonération de cotisations»	B14
Garanties collectives	B21
Garanties sous forme de capital	C22
Garanties sous forme de rente	C22.1
Généralités	C10
Gestion de la CMU	A23.10
Gestion financière des sociétés d'assurance mutuelles	F20.2
Gestion du régime de prévoyance complémentaire	G30 - G31
Gros risques	D90.2 - D90.3

H

Hiérarchiser les risques	E20
Historique de la prévoyance	A10
Hospitalisation	E62

I

Incapacité	D70 - E32 - E35 - E40 - E32 - E35 - E40
Incapacité de travail	A26
Incapacité temporaire total	C32
Indemnisation des frais médicaux	B14.1
Indemnités journalières – accident de travail	A28

I (suite)

Indemnités journalières maladie	A26
Indemnités journalières maternité	A27
Information de l'entreprise	G10
Information des assurés	H30
Information des partenaires sociaux	G13
Information du comité d'entreprise	B50
Information relative aux contrats collectifs de prévoyance	B14.1
Information spécifique des salariés	G13
Infos sociales indicatives	E63
Intermédiaires en matière de prévoyance complémentaire	F10
Intervenants en matière de prévoyance complémentaire	F10
Intervenants sur le marché de la prévoyance	A34
Insolvabilité de l'employeur	B21
Institutions de prévoyance	B22 - F21
Institutions de prévoyance complémentaire	H20
Instructions ministérielles	B60
Invalidité	A27.2 - D70 - D08 - E32 - E35 - E40 - E62.1
Invalidité permanente	C32.1

J

Jurisprudence	B60
---------------	-----

L

Législation spécifique à l'assurance de groupe	H23
Lieu de travail	E32.1
Limite d'exonération	I30
Limites des échanges	D90.3
Loi	B60
Loi Evin n° 89.1009 du 31 décembre 1989	B10 - B71 - C11
Loi n° 94.678 du 8 août 1994	B20 - B70
Loi Evin - Article 12	H30

M

Maladie	C31 - C40
Maintien de la couverture prévoyance	B12
Maintien de la couverture frais médicaux	B12
Maintien de salaire	C31
Maintien des droits en cas d'insolvabilité de l'employeur	B21
Maintien des garanties en cas de résiliation du contrat d'assurance	B21
Maintien des prestations en cas de rupture du contrat	B14
Maintien de la garantie décès	H61
Maîtrise des engagements	G32
Marge de solvabilité des organismes assureurs	F30 - F31
Maternité	A22 - A23.3
Médecine	E62
Médecin traitant	A24.4 - C45.3
Mise en place d'un contrat à adhésion facultative	B51
Mise en place d'un régime de prévoyance	B51
Modalités d'adhésion	D50
Modalités de contrôle des organismes assureurs	F50
Modalités de mise en place d'un régime de prévoyance ou de retraite	B21
Modalités financières	C45.3
Modalités juridiques de mise en place des régimes de prévoyance dans l'entreprise	B30
Modification du contrat d'assurance	H27
Mode de calcul	C22
Modification d'un régime de prévoyance	B51 - B60 - B61
Mortalité des femmes	E31.2
Nouveau régime social	I30
Mutuelles	F20.1 - F22 - H20

N

Négociation annuelle obligatoire	A70
Négociation collective	A40
Niveau de couverture	D60 - E22
Niveau des garanties	E10 - E31.3

O

Obligation annuelle de négociation sur la mise en place d'un régime de prévoyance maladie	B31.8
Obligation conventionnelle	C21
Obligations de l'assureur	B12 - B13 - D23 - D33 - D50
Obligations des membres des mutuelles	F22.4
Obligation d'information de l'employeur	C11
Obligations d'information des salariés	H30
Obligation légale d'information de l'entreprise	G10
Objet sociétés d'assurance mutuelles	F20.1
Objectif de suivi du régime	G12
Opérations d'assurance maladie	F31
Opérations d'assurance-vie	G14
Opérations d'assurance vie et décès	F31
Optique	E62
Option capital	D80
Options diverses	E62
Ordonnance	B60
Organismes habilités	B11
Organismes assureurs	A34 - F11 - F20 - F40
Organismes assureurs étrangers	F11.2
Organisation de la sécurité sociale	A20
Organisation de la poursuite des garanties par l'employeur auprès de l'assureur	H61

P

Paiement des cotisations	H40
Placements des fonds et réserves des mutuelles	F22.2
Plafonnement des remboursements des frais médicaux	B14.1
Parcours de soins coordonnées	A24.4 - C45.2
Participation forfaitaire	A24.3 - A24.4
Pension d'invalidité	A27.2
Période de garantie	C42
Prédéces du conjoint	E35
Petits risques	D90.2-D90.3
Plafond des cotisations	A22
Plans de financement successifs de la sécurité sociale	A21
Pharmacie	E62
Probabilité de décès	E31.2
Portabilité de la prévoyance	B 32.1 - H60.1 - H70 - H30.1
Probabilité des garanties	C11
Portée de l'engagement annuel de négociation d'un régime de prévoyance maladie	B31.8

P (suite)

Précompte des cotisations salariales par l'employeur	H41
Prédécess du conjoint	D90.1
Prestations	C43 - D50 - G20
Prestations sécurité sociale	C20
Prestations sécurité sociale au 1 ^{er} janvier 2012	A29
Prestations en espèces pour un arrêt de travail	A26
Prestations en nature de l'assurance maladie-maternité	A24
Prestation Spécifique Dépendance (PSD)	E22
Prestations versées au titre de la prévoyance	A31
Prestations versées par le CE	I31
Prévoyance	E62.1
Prévoyance complémentaire	A30 - A42
Prévoyance des cadres	C21
Primes non acquises	G20
Prise en charge des suites des états pathologiques	B12 - B13
Produits financiers	G20.1
Protection sociale complémentaire	A30
Protection sociale vue par les salariés	A33
Provisions	E40 - G20 - G20.1
Provisionnement des prestations en cas de rupture du contrat	B14

Q

Questionnaire d'identification des organismes assureurs	E61
---	-----

R

Rapport annuel sur les comptes	G20
Rapport d'approbation des comptes	G11
Rapport de solvabilité prévu par la loi	F41.3
Réassurances	G20
Recouvrement	I50
Redressement judiciaire	B62.2
Référendum	B60.1 - H21
Réforme de la négociation collective	A60
Réforme des Autorités Financières	F51.1
Régime applicable	I21
Régime de référence	D90.2
Régime flexible	D90 - D90.2

R (suite)

Régime fiscal	I20
Régime fiscal des prestations en espèces de sécurité sociale du régime général	A29
Régime social	I30-I31
Régime traditionnel	D70
Règles de sécurité des institutions de prévoyance	F21.2
Règlement de l'acte d'entreprise	B41
Règlement intérieur	B60.1
Relations contractuelles avec l'organisme assureur	H10
Remboursement	C45.4
Remboursements de soins	A24 - A24.1
Rémunération des intermédiaires (courtiers)	F11.2
Rémunération prise en compte	C22
Rentes	G20
Rente accident de travail	A28
Rente d'éducation	C22 - E34 - E41
Rente de conjoint survivant	D80 - E41
Rente éducation	D80
Réparation des risques sociaux des mutuelles	F22.3
Ressources (CMU)	A25 - A25.1
Résiliation du contrat	B12-B21
Résiliation du contrat d'assurance	H60 - H61
Respect de la hiérarchie des normes juridiques	B60
Responsabilité de l'assureur	H50
Responsabilité de l'entreprise	H50
Reste à charge des assurés	A24.3
Réserve de capitalisation	G20
Réserve de stabilité	G20.1
Restructurations d'entreprise	H80
Revalorisation	E32.2
Revalorisation des prestations	H61
Risques	E20 - E21
Risques couverts	B11 - C40
Risques décès	C20 - E31
Risques en cours - Risques croissants	G20
Risques et engagements	G30
Risques frais médicaux	E43
Risques incapacité - invalidité	E40
Risques croissants	E42
Risque dépendance	E34
Rôle des représentants du personnel	B12.1 - B14.1
Rôle du comité d'entreprise	B50
Rupture du contrat de travail	B62.2

S

Salariés concernés	C11
Scission	B62.2
Sécurité sociale	A20
Secteur d'activité	E31.3
Sexe	E31.1-E32
Signature	C42
Sinistres à payer	G20
Situation familiale	C22
Situation géographique	E31.3
Suivi des risques et engagements	G30
Solvabilité des organismes assureurs	F30-F31
Soins remboursés	A24.1
Sociétés anonymes	F20.1
Sociétés d'assurances	F20.1 - H20
Sociétés d'assurance mutuelles	H20
Sociétés de personnes sans capital	F20.1
Sort des garanties en cas de transmission de l'entreprise	H80
Sources externes	B60
Sources internes	B60.1
Sources juridiques	B30 - B40 - B60.1 - B62
Souscription	C50.1
Souscription d'un contrat d'assurance	H20
Souscription d'un contrat d'assurance de groupe	H23
Statistiques nationales - régionales	E32.1
Statut des mutuelles	F22
Statut fiscal	D21-D31
Statut social	D22-D32
Statuts d'organismes	B60
Synthèse des différents contrats	D50

T

Tables de mortalité	E50 à E 53
Tableau récapitulatif du montant des prestations	A29
Tarif	E34
Tarif d'autorité	A24.2
Tarif de convention	A24.2
Tarif de responsabilité	A24.2
Tarifification	E10
Tarifification des différents risques	E30

T (suite)

Tarification du risque décès	E31
Tarification du risque frais médicaux	E33
Tarification du risque incapacité - invalidité	E32
Taux d'appel	E26
Taux de cotisation	E34 - I21.4 - I50
Taux de cotisation	
Taux de remboursement	A24.2
Taux de rente	A28
Taxe sur le chiffre d'affaires santé	F20.2
Taxe sur les conventions d'assurance maladie	F21.3-F22.3
Technique de calcul tarification du risque incapacité/invalidité	E32
Textes applicables	I30-I50
Textes de loi	B70 - B71
Ticket modérateur	A24.3
Tiers payant	C40.1
Traités internationaux	B60
Traitement fiscal	D50
Traitement social	D50
Transfert d'entreprises	B21
Type d'adhésion	E10-E23
Types d'organismes assureurs	F40
Types de contrats	B11
Types de couvertures	A40
Type de garantie	E31.3
Types de mutuelles	F22.4
Type de prestations	E24
Types de sociétés d'assurances	F20.1

V

Veuvage	A27.4
---------	-------

U

Unions de mutuelles	F22.4
Unités échangeables	D90.2
Usage	B31.6 - B60.1 - B62.1